

Article 31 du Règlement

Deux, la gestion de l'offre constitue-t-elle un obstacle aux importations de produits agricoles? Absolument.

Trois, la gestion de l'offre au Canada fausse-t-elle le commerce des produits agricoles à l'échelle mondiale? Pas suffisamment pour qu'on s'en préoccupe.

La gestion de l'offre et l'augmentation des prix qui en découle pour les consommateurs sont un mal nécessaire pour maintenir l'infrastructure agricole du Canada. Selon les habitants de ma circonscription, cela vaut la peine.

* * *

LA PÉDOPHILIE

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kinsway): Monsieur le Président, j'ai reçu, il y a deux jours, du député libéral de Scarborough—Ouest, porte-parole de l'opposition officielle pour le solliciteur général, une lettre qui était censée traiter de pédophilie et de la Charte des droits.

En réalité, en y regardant de plus près, j'ai constaté que cette lettre n'était qu'une forme à peine voilée d'écrit haineux à l'égard des gais et des lesbiennes. On y répétait que la plupart. . .

M. le Président: On s'approche dangereusement d'une attaque personnelle contre ce député. Je vois mal l'objectif du député.

M. Robinson: Monsieur le Président, la lettre reprend cet ignoble cliché selon lequel nous nous attaquons aux enfants et que nous les agressons sexuellement. Elle ne parle pas de la pédophilie hétérosexuelle qui est beaucoup plus répandue.

À titre de gai, permettez-moi de vous dire, monsieur le Président, que c'est justement ce genre de distorsion qui cause le niveau consternant de discrimination, de harcèlement et de violence à l'égard de la communauté gaie, une communauté qui est déjà décimée par le SIDA.

• (1410)

Je fais donc appel à tous les députés de cette Chambre, et particulièrement au chef de l'opposition libérale, afin qu'ils se joignent à moi pour condamner ce genre de littérature haineuse et pour réaffirmer notre engagement à l'égard de la Constitution et d'un Canada où tous sont traités également, avec respect et dignité, y compris les homosexuels et les lesbiennes.

[Français]

L'ENTREPRENEURIAT

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, encore une fois, la Beauce, au Québec, se prend en main. Trois importants partenaires beaucerons se sont associés pour créer l'Institut du commerce international sur le territoire Chaudière—Appalaches: Il s'agit du Réseau pour l'expansion des entreprises, le Conseil économique de Beauce et le Cégep Beauce—Appalaches.

Conscients de l'énergie considérable qui est demandé à nos PME pour se positionner dans le commerce et le contexte de mondialisation des marchés, la plupart des entreprises ne possédant pas à l'interne toutes les ressources nécessaires, les agents socio-économiques beaucerons se sont concertés pour offrir aux entrepreneurs de la région toute une gamme de services en commerce international: accueil et information, consultation, formation, prospection et marketing international.

Monsieur le Président, je salue encore une fois l'avant-gardisme et le dynamisme de la Beauce à développer son entrepreneurship.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, il y a six ans, l'industrie américaine de vente par correspondance a reçu un cadeau de la part du gouvernement conservateur.

Ce gouvernement a permis, en effet, aux sociétés américaines d'expédier au Canada, en franchise de taxes et sans frais, des marchandises dont la valeur est inférieure à 40\$. Pourtant, les Canadiens doivent payer 8,40\$ américains pour chaque envoi de cette catégorie expédié aux États-Unis. C'est ainsi que le Canada a perdu plus de 4 000 emplois et des ventes d'une valeur de 260 millions de dollars.

Cette absurdité est un autre exemple des faveurs que ce gouvernement accorde aux Américains aux dépens des travailleurs canadiens.

Aujourd'hui, six ans plus tard, ce gouvernement a finalement décidé que les Canadiens méritaient qu'on lui donne une chance. Il va prendre des mesures qui, espérons-le, établira la réciprocité sur ce plan pour l'industrie canadienne de vente par correspondance.

Le Canada doit faire payer aux Américains les mêmes frais que ces derniers exigent de nous pour l'expédition